

Discours sur le budget 2011 - 2012

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**M. J. Michael Miltenberger
Ministre des Finances**

**Cinquième session de la
Seizième Assemblée législative
Le 3 février 2011**

Introduction

M. le président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous les députés de cette Assemblée législative qui ont participé, individuellement et collectivement, aux travaux du Conseil exécutif et du Comité permanent et ont contribué à l'élaboration de ce budget final de la 16^e Assemblée législative.

Trois ans auparavant, le premier budget de ce gouvernement s'était fixé un objectif de viabilité budgétaire, c'est-à-dire, de fonctionner selon nos moyens. Pour ce faire, nous avons réorienté les priorités en matière de dépenses, effectué des réductions et changé la façon dont le gouvernement mène ses affaires pour encourager une bonne planification budgétaire et réaliser des économies monétaires à long terme. Nous l'avons fait afin d'investir les millions de dollars nécessaires à assurer l'avenir de notre territoire.

Depuis, nous avons engagé près de 200 millions de dollars dans des investissements stratégiques et énergétiques pour l'avenir des TNO. À long terme, ces investissements amélioreront la vie des Ténois, encourageront le développement économique et permettront d'exploiter les immenses possibilités de notre territoire. Actuellement, en cette dernière année de notre mandat, ce budget vise à consolider nos acquis, de même qu'à concrétiser et à terminer ce que vous avons commencé.

En tant que gouvernement, nous sommes non seulement parvenus à faire face au plus grave ralentissement économique survenu depuis la Crise de 1929 – tout en continuant à offrir des programmes et des services de qualité aux résidents des TNO –, mais aussi à faire des investissements et à apporter des changements aux politiques dans des secteurs fondamentaux qui s'avèreront bénéfiques pour les TNO dans les années à venir.

Les bouleversements économiques mondiaux ont exigé que les gouvernements de partout prennent des mesures extraordinaires. Le GTNO a connu la même situation. Et même lorsque la conjoncture s'améliorait, ce gouvernement prévoyait et planifiait en fonction de situations plus difficiles. Lorsque la récession a eu lieu, nous disposions d'une marge de manœuvre budgétaire pour réagir. Nous avons mis en place des politiques budgétaires qui ont maintenu les niveaux de dépenses, reporté d'importantes augmentations de taxes et d'impôt et injecté plus de 865 millions de dollars dans l'économie des TNO en investissements dans les infrastructures, échelonnés sur une période de deux ans. En 2009, nous avons adopté un plan financier qui permettrait à notre économie de traverser le ralentissement économique et de nous remettre sur la voie de la viabilité budgétaire.

Alors que nous entamons la transition nécessaire pour emprunter cette voie, ce plan continue à nous guider. Pour demeurer dans cette voie, il faudra prendre des décisions difficiles et trouver des solutions créatives, mais je suis persuadé que les résidents des TNO sauront relever le défi.

L'économie

L'économie mondiale est en train de se rétablir des bouleversements mondiaux d'il y a un peu plus de deux ans, mais ce rétablissement demeure fragile. Les risques sont clairs : les prix de l'énergie, particulièrement ceux du pétrole, sont à la hausse, et nombre de gouvernements ont des niveaux de dette élevés et des situations budgétaires qui ne sont pas viables.

L'économie des TNO a repris de la vigueur depuis 2008 et 2009. Même si l'activité économique a baissé durant ces deux années, on prévoit que le PIB réel a augmenté de 2,8 pour cent en 2010 et augmentera de 1,2 pour cent cette année.

- 1) Même si le taux d'emploi est toujours inférieur à celui de 2007, on estime qu'il a augmenté de 1,4 pour cent en 2010, nous donnant un signe modeste d'amélioration dans le marché du travail.

Notre baisse de population semble s'être stabilisée. Toutefois, la population a connu une croissance générale très faible depuis 2004 et la migration nette vers l'extérieur du territoire demeure préoccupante.

Les trois mines de diamants qui sont en exploitation aux TNO sont un élément essentiel de notre économie. Pendant les trois premiers trimestres de 2010, la production de diamants des deux mines les plus importantes a augmenté de 7,5 pour cent. La mine du lac Snap continue à accélérer sa production, tel que prévu. En décembre 2010, les promoteurs de la mine Gahcho Kué ont présenté l'énoncé des incidences environnementales du projet aux fins d'examen.

Les activités d'exploration minière commencent à reprendre de la vigueur. En 2010, on a dépensé une somme estimative de 99 millions de dollars pour l'exploration minière aux TNO, une hausse de 125 pour cent par rapport à l'année creuse de 2009, même si cela est loin de s'élever aux 194 millions qui avaient été dépensés en 2007. Nous sommes également très conscients qu'en matière de dépenses d'exploration minière dans l'ensemble du Canada, la part des TNO a considérablement diminué.

La stratégie ambitieuse du GTNO consistant à faire des investissements dans les dépenses en immobilisation sur une période de deux ans a contribué à stabiliser l'économie, en particulier en 2009, lorsque les investissements publics accrus ont compensé la diminution des investissements privés.

Si on se tourne vers l'avenir, on constate que de nombreux développements potentiels peuvent créer des emplois et rendre les entreprises prospères. L'Office national de l'énergie a récemment approuvé le projet gazier du Mackenzie. Les proposants ont jusqu'au 31 décembre 2013 pour indiquer leur décision de construire le gazoduc. Lorsque ce projet de 16 milliards de dollars se matérialisera, il représentera, en tenant compte aussi de ses développements ultérieurs, des retombées de plusieurs milliards de dollars pour les économies ténoise et canadienne.

En 2010, des sociétés gazières et pétrolières ont engagé un total de 111 millions de dollars dans des travaux qui seront effectués au cours des neuf prochaines années, dans le but d'obtenir des droits d'exploitation du pétrole ténois sur le territoire et au large de ses côtes.

Il y a aussi de nombreux projets en arrière-plan, comme le projet minier de terres rares lourdes d'Avalon, le projet minier de plomb, de zinc et d'argent de Canadian Zinc à Prairie Creek, le projet aurifère de la Tyhee au nord de Yellowknife, le projet de Fortune Minerals au gisement de cobalt, d'or et de bismuth NICO et le projet aurifère Courageous Lake de Seabridge.

La signature de l'accord de principe sur le transfert des responsabilités, qui a eu lieu la semaine dernière, nous rapproche encore de l'étape où les Ténois auront le pouvoir de décider comment nos ressources sont exploitées et où nous recevrons une partie des recettes découlant de cette exploitation.

Stratégie budgétaire

M. le président, la conjoncture économique d'il y a deux ans avait imposé des politiques budgétaires qui appuyaient l'activité commerciale et les emplois aux TNO. La prudente approche que nous avions déjà adoptée nous a donné la marge nécessaire pour appliquer ces politiques. Elles comprenaient le maintien des niveaux de dépenses, le report des modifications de taxes et d'impôt et des investissements accrus dans les infrastructures. Toutefois, nous reconnaissions que ces politiques n'étaient pas viables à long terme. Alors que nous étions, et que nous sommes toujours, prêts à contracter des dettes pour affronter le ralentissement économique, nous ne voulons pas hypothéquer notre avenir. Nous devons aussi garder à l'esprit que notre pouvoir d'emprunt est limité. Cela signifie qu'il faut mettre en place des politiques qui nous permettront de repayer ces dettes.

En 2009, nous avons adopté une stratégie budgétaire qui nous mettrait sur la voie de la viabilité :

- À compter de 2011-2012, la croissance des dépenses sera restreinte à 3 pour cent, nette des hausses de rémunération.
- Lorsque nous compléterons les projets compris dans le plan actuel d'investissement dans les infrastructures, les dépenses en immobilisations seront réduites de 75 millions par année, à compter de 2012-2013.

L'atteinte de ces objectifs produira les excédents de trésorerie dont nous avons besoin pour repayer les dettes contractées pour faire face au ralentissement économique. Nous reconnaissions qu'il sera difficile d'atteindre ces objectifs. Cela signifiera que nous devrons établir des priorités claires, nous efforcer de réaliser des économies et consacrer nos deniers aux dossiers où ils seront le plus efficaces. Il nous faudra continuer à trouver de nouveaux moyens novateurs de faire les choses, à faire preuve d'ouverture envers les idées nouvelles et à être disposés à remettre le statu quo en question.

Notre tâche a été rendue encore plus difficile en raison des répercussions du ralentissement économique de 2009, qui entraînera une baisse de 41 millions de dollars des prévisions des recettes provenant de l'impôt sur les sociétés en 2011-2012. Mais en respectant notre stratégie budgétaire et en maintenant notre discipline par rapport à nos dépenses, nous sommes parvenus à réaliser un budget équilibré et disposons d'un « coussin » budgétaire pour faire face aux impondérables.

Cependant, M. le président, les budgets équilibrés ne suffiront pas à long terme. Nous avons contracté des emprunts pour tirer parti du ralentissement économique et faire des investissements essentiels dans les infrastructures. D'ici la fin de l'année budgétaire à venir, ces dettes nous rapprocheront de la limite de notre pouvoir d'emprunt établie par le gouvernement fédéral. Toutefois, en exerçant un contrôle rigoureux sur nos dépenses et en revenant à des niveaux moins élevés de dépenses en immobilisations, nos niveaux de dettes baisseront au fil du temps.

L'ajustement accordé en avril dernier par le gouvernement du Canada à notre limite d'emprunt nous a donné la marge nécessaire pour mettre cette stratégie en œuvre. Nous surveillerons les flux de trésorerie avec une diligence accrue, pour veiller à minimiser les niveaux d'emprunt et nous conformer à la limite fixée par le gouvernement fédéral. Nous collaborons avec le ministère des Finances du Canada à réexaminer la limite d'emprunt. Cet examen devrait être terminé d'ici avril.

J'aimerais souligner qu'il faudra faire des efforts pour exercer un contrôle sur la croissance des dépenses au cours des prochaines années. Ces efforts seront considérables. Les besoins et les demandes d'investissements dans des secteurs cruciaux sont considérables et grandissants. Les résidents ont des attentes élevées relativement aux améliorations de programmes et d'infrastructures. Pour répondre à ces besoins et à ces demandes en respectant les objectifs budgétaires, il faudra prendre des décisions difficiles. Toutefois, les mesures entamées au cours des trois dernières années commenceront à produire des résultats, si on leur donne suite :

- Le Bureau de la révision des programmes mis sur pied en 2008 a terminé l'examen de nombreux programmes gouvernementaux. Les résultats ont déterminé des secteurs où il était possible de réaliser des économies considérables en prenant certaines mesures. Certaines, dont la construction d'un immeuble de bureaux, sont déjà matérialisées.
- Nous devons évaluer les économies réalisées grâce aux investissements visant la réduction des coûts de l'énergie et aux investissements dans d'autres secteurs, afin de réaffecter les fonds ainsi économisés.
- Le GTNO a la possibilité d'augmenter ses recettes, notamment en apportant des changements à notre régime d'imposition. Le ministère des Finances a entrepris des recherches et des consultations d'une grande ampleur sur ces questions au cours des trois dernières années.

Nous devons nous pencher sur les principaux secteurs qui génèrent la croissance des dépenses, comme les soins de santé, l'éducation, le logement ainsi que les coûts et la taille du gouvernement. Le GTNO offre un grand éventail de programmes et services à une population diverse répartie sur une vaste superficie géographique. Nous devons entamer une discussion sur le rôle et la taille du gouvernement. Quelles sont les attentes du public envers le gouvernement? Disposons-nous des ressources pour le faire et, dans la négative, comment pouvons-nous obtenir ces ressources, ou encore, que devons-nous sacrifier?

Nous ne sommes pas les seuls à adopter cette approche budgétaire. Les gouvernements du Canada prévoient traverser une période de contrôle budgétaire rigoureux, car ils visent un retour à l'équilibre budgétaire. Les mesures de réduction touchent tous les secteurs des activités de fonctionnement du gouvernement, y compris

les coûts de la main-d'œuvre. Comme nous nous préparons à renégocier les conventions collectives en 2012, le GTNO devra être attentif à ce qu'il peut se permettre.

Les transferts fédéraux en matière de santé et de programmes sociaux, de même que les dispositions visant notre subvention de la formule de financement des territoires, devront être reconduits en 2014. Les ministres des Finances des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont déjà indiqué à nos fonctionnaires de commencer à travailler sur la question. Étant donné les perspectives budgétaires actuelles du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux devront déterminer des niveaux de financement adéquats en priorité. Toutefois, l'incertitude quant aux transferts du gouvernement fédéral ne fait que renforcer l'importance de s'assurer que notre position financière est en règle.

Points saillants du budget

M. le président, je suis heureux d'annoncer aux députés que notre stratégie budgétaire est sur la bonne voie. Le total des dépenses prévues au budget 2011-2012 s'élève à 1,34 milliard de dollars. Cela représente une hausse de 3,4 pour cent par rapport au présent exercice. En excluant les augmentations de rémunération, le budget de la croissance des dépenses s'élève à 2 pour cent, ce qui est conforme à notre plafond de 3 pour cent.

Même si le GTNO a connu un déficit de fonctionnement de 48 millions de dollars en 2009-2010, nous prévoyons de modestes excédents de fonctionnement de 7 millions en 2010-2011 et de 17 millions en 2011-2012.

En 2011-2012, on prévoit que les recettes totales augmenteront de 2,9 pour cent, pour atteindre un total de 1,36 milliard de dollars.

Nous nous attendons à emprunter 64 millions de dollars à la fin de 2010-2011 et 155 millions d'ici la fin de 2011-2012, pour couvrir les manques de fonds à court terme dont nous avons besoin pour financer nos investissements dans les infrastructures. Ces dettes à court terme seront remboursées au début du prochain exercice financier.

En tenant compte des dettes du pont du Deh Cho, de la Société d'énergie des TNO et de la Société d'habitation des TNO, on prévoit que la dette totale du GTNO culminera à 515 millions de dollars au 31 mars 2012. Cependant, elle diminuera par la suite, à mesure que la stratégie budgétaire sera mise en œuvre.

Le GTNO continue d'observer les lignes directrices de la politique de gestion responsable des finances, laquelle exige que nous empruntons seulement pour des investissements dans les infrastructures, des investissements autopayants et des programmes de prêts remboursables. D'ici la fin du présent exercice financier, notre dette prévue sera autopayante dans une proportion de 67 pour cent, ou d'une somme totale de 344 millions de dollars. Cela signifie que les frais d'administration de la dette sont financés par un flux de recettes réservées émanant de péages et de clients, et non par d'autres recettes publiques.

Dépenses

M. le président, ce budget est principalement consacré à consolider les investissements et les réussites qui ont permis de progresser vers la réalisation des buts et des priorités de la 16^e Assemblée législative.

En 2008-2009, nous avons déterminé cinq secteurs stratégiques comme priorités d'investissement pour notre gouvernement. Dans le budget 2009-2010, nous avons annoncé une autre priorité : celle de réaliser nos buts énergétiques. Nous avons engagé des fonds de 60 millions de dollars, échelonnés sur quatre ans, pour faire progresser un plan d'investissements dans des initiatives énergétiques visant à réduire la dépendance des TNO à l'égard du carburant diesel et à réduire le coût de la vie. D'ici la fin de 2010-2011, nous aurons investi près de 200 millions de dollars dans ces initiatives stratégiques et énergétiques. Ce budget réserve plus de 85 millions de dollars pour continuer les investissements déjà en cours et propose 16,9 millions de plus destinés à de nouveaux investissements permettant de faire progresser la vision de la présente Assemblée législative pour les TNO.

Soutenir notre économie

Nous continuons de poursuivre l'objectif d'une économie ténoise équilibrée, diversifiée et viable. Maximiser les avantages à long terme du développement économique pour les Ténois demeure notre priorité. Nos budgets précédents ont investi un total de 47 millions de dollars en initiatives économiques qui appuyaient la diversification de notre économie, donnaient aux résidents des TNO des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel et faisaient la promotion des TNO comme étant un endroit intéressant à visiter et où il fait bon vivre.

Ce budget prévoit 15,3 millions de dollars pour continuer des initiatives entamées au cours des trois années précédentes afin de soutenir l'économie ténoise. Il propose aussi des investissements supplémentaires s'élevant à 3,2 millions.

Notre Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) est la pierre angulaire de nos efforts de diversification de l'économie ténoise. Comme le PAEDE reçoit des demandes de subventions dignes de considération représentant un montant plus élevé que les 3,5 millions de dollars actuellement prévus, ce budget propose d'augmenter les fonds de 350 000 dollars en 2011-2012. Ce nouveau financement s'ajoute aux fonds supplémentaires de 4,8 millions investis dans le PAEDE au cours des trois dernières années pour aider des particuliers à démarrer et à établir des entreprises prospères qui contribueront au développement des économies locales.

Depuis 2008-2009, notre gouvernement a injecté près de 9 millions de dollars dans de nouveaux investissements pour promouvoir les TNO à titre de destination touristique attrayante. Ces investissements comprenaient des fonds de 2,5 millions de dollars pour des activités de promotion des TNO auprès des Canadiens et du reste du monde lors des Jeux olympiques de 2010.

En 2006, le GTNO a présenté Tourisme 2010, un plan quinquennal d'orientation de ses investissements dans ce secteur clé de notre économie. Ce plan devait prendre fin à la fin de 2010-2011, mais ce budget engage des fonds d'un million de dollars pour prolonger ce soutien annuel à l'industrie du tourisme jusqu'en 2015.

Nous voulons que des visiteurs se rendent aux TNO découvrir ce que nous pouvons leur offrir. Nous voulons aussi que des gens viennent aux TNO pour s'y établir. Si nous voulons élargir le bassin de clientèle des entreprises ténoises, réduire le coût de la vie par des économies d'échelle, augmenter notre assiette fiscale et stabiliser nos paiements de transfert du gouvernement du Canada, il est important de renverser la baisse générale de population que nous connaissons depuis le milieu des années 1990.

Attirer et retenir des travailleurs constitue une difficulté majeure pour la communauté des affaires. En 2009-2010 et au cours du présent exercice, nous aurons investi 1,4 million de dollars dans une campagne de marketing nationale afin de faire de la sensibilisation, dans le sud du Canada, sur les possibilités de travail et de modes de vie que les TNO peuvent offrir. Ce budget continue de soutenir cette démarche importante, en proposant d'y allouer 760 000 dollars en 2011-2012. Le budget tire aussi parti des projets réalisés en vertu de la Stratégie de croissance des TNO pour stimuler la croissance au sein de la population ténoise, en prévoyant un investissement supplémentaire de 145 000 dollars. Enfin, comme le fait que tous nos résidents soient recensés a d'importantes implications pour la situation budgétaire du gouvernement, ce budget comprend des fonds pour aider au déroulement du recensement de 2011.

Nous devons aussi nous assurer que les résidents des TNO ont les compétences et la formation nécessaires pour leur permettre de tirer parti des possibilités d'emploi. Durant les trois premières années de cette Assemblée législative, nous avons investi près de 14 millions de dollars dans des initiatives ciblant cette priorité. Sur la recommandation du Comité sur la viabilité des collectivités rurales et éloignées, ce budget propose d'investir 925 000 dollars pour créer un Programme d'emploi dans les petites collectivités afin d'appuyer la création d'emploi dans les collectivités où les revenus figurent parmi les plus bas et les possibilités d'emploi sont des plus limitées. On prévoit que ce programme fournira de l'expérience professionnelle cruciale en venant en aide à des projets de création d'emplois à court terme et de perfectionnement professionnel.

Réduire le coût de la vie

M. le président, réduire le coût de la vie aux Territoires du Nord-Ouest est un élément fondamental pour développer notre économie, améliorer la qualité de vie de nos résidents et encourager les gens à vivre ici. Nos trois premiers budgets avaient investi 39 millions de dollars en initiatives visant à réduire le coût de la vie, tout particulièrement pour les gens vivant dans nos collectivités plus petites et éloignées. Sur les 39 millions de dollars dépensés à ce jour, 13 millions ont été alloués à des investissements énergétiques visant à réduire le coût de l'énergie dans les collectivités, dont des initiatives de conservation de l'énergie et de réduction du coût de l'électricité.

Le coût de l'énergie contribue immensément au coût élevé de la vie dans notre territoire. L'établissement de nouveaux tarifs d'électricité en décembre dernier, à la suite de l'examen sur l'électricité effectué par le GTNO, est une réalisation capitale de ce gouvernement. Le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, M. Bob McLeod, présentera les plus récents renseignements concernant cette initiative aux députés plus tard durant cette session. Ces nouveaux tarifs rendront les coûts d'électricité plus équitables partout aux TNO et réduiront considérablement le coût de la vie dans bon nombre de nos collectivités. Ils permettront aussi à ces collectivités d'être plus concurrentielles et encourageront la croissance économique. Il s'agit d'une réalisation qui a vu le jour grâce à une collaboration étroite de tous les députés de la 16^e

Assemblée législative et dont nous pouvons tous être fiers. Ce que nous avons accompli là sera avantageux pour les résidents des TNO pour les années à venir.

Le coût élevé de la nourriture est un élément clé du coût élevé de la vie aux TNO. Nous nous sommes efforcés d'augmenter la disponibilité des aliments produits localement afin de remplacer les produits importés qui coûtent cher. Ce budget soutient l'augmentation du volume d'aliments nutritifs et abordables disponibles dans nos collectivités en proposant d'allouer 475 000 dollars de plus au Programme d'aide aux exploitants dans les collectivités, ce qui élève le total de notre investissement à plus d'un million de dollars en 2011-2012. Cet investissement aidera les exploitants de ressources renouvelables à l'échelle du territoire, réduira le coût de la vie et estompera les disparités économiques entre les collectivités de petite et de grande taille. Ce budget prévoit également 150 000 dollars de plus pour améliorer l'infrastructure de l'agriculture et pour soutenir la prise et la cueillette des aliments du terroir à des fins commerciales.

De plus, M. le président, les tarifs d'électricité des entreprises situées dans des collectivités qui dépendent du carburant diesel ou du gaz naturel pour produire leur électricité seront réduits d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 1,70 dollar par kilowatt-heure. Cela contribuera à une réduction importante des prix d'articles d'épicerie. Ce budget continue à financer le Bureau de la statistique pour que ce dernier surveille les prix dans les collectivités, un outil clé que nous utilisons pour évaluer les répercussions des réductions des tarifs d'électricité.

Les solutions de réduction à long terme du coût de la vie dans les collectivités des TNO exigent des investissements dans de nombreux secteurs. Des systèmes de transports améliorés peuvent réduire le coût du transport des marchandises. Nous poursuivons le travail associé à nos investissements des trois dernières années en octroyant 490 000 dollars de plus pour accélérer la construction de ponts de glace sur la route d'hiver de la vallée du Mackenzie, pour prolonger la saison de service des traversiers de la route de Dempster et pour assumer les dépenses de fonctionnement des pistes aéroportuaires qui ont été agrandies dans certaines collectivités. De fait, depuis 2008-2009, ce gouvernement aura investi plus de 455 millions de dollars en dépenses d'immobilisations pour les routes, les ponts et les aéroports, ce qui constitue un record de l'histoire des TNO.

Les pressions du secteur du logement contribuent également au coût élevé de la vie. Elles peuvent aussi contribuer à d'autres problèmes sociaux et économiques qui peuvent empêcher les gens de réaliser leur potentiel. M. le président, en tenant compte du présent budget, ce gouvernement aura investi plus de 210 millions de dollars dans la rénovation des logements sociaux et la construction de nouvelles habitations depuis 2008-2009, par l'intermédiaire de la Société d'habitation des TNO.

Nous continuons à collaborer avec les parties intéressées à améliorer la prestation des programmes et des services liés à l'habitation aux Ténois. À titre de mesure importante dans ce processus, nous avons redonné, l'année dernière, la responsabilité d'évaluer les revenus aux Organismes locaux d'habitation, aux fins du programme de subventions à la location de logements sociaux. Depuis le 1^{er} juin 2010, les locataires de logements sociaux présentent des demandes de subvention et paient leur loyer au bureau de l'organisme local d'habitation de leur région. Le ministre responsable de la Société d'habitation des TNO, M. Robert C. McLeod, informera les députés plus tard des progrès réalisés dans l'évaluation des loyers des logements sociaux.

Dans ce budget, nous affecterons 300 000 dollars pour effectuer un examen exhaustif des politiques du GTNO visant à fournir des logements adéquats, convenables et abordables aux Territoires du Nord-Ouest. Cet examen devra porter sur plusieurs problèmes épineux liés à l'habitation aux Territoires du Nord-Ouest, dont la réduction du financement fédéral en matière de logement social et les problèmes permanents en matière de logement qui semblent apparents dans nos collectivités.

Nous reconnaissions que le ralentissement économique a réduit les possibilités d'emploi aux TNO. Au cours des trois dernières années, nous avons ajouté plus de 6 millions de dollars en financement de base pour le soutien au revenu destiné aux individus et aux familles et plus de 760 000 dollars à des investissements visant la réforme de la sécurité du revenu. Ce budget comprend une autre augmentation de 1,4 million de dollars pour répondre aux besoins élevés de soutien au revenu à l'échelle des TNO.

Nous prêtons aussi une attention particulière aux besoins des étudiants dans ce budget, par un financement ponctuel de 150 000 dollars pour revoir le programme de prestations d'aide aux étudiants des TNO, afin qu'ils puissent joindre les deux bouts tout en se consacrant à leurs études.

Investir dans notre population

M. le président, la réussite future des Territoires du Nord-Ouest dépendra du perfectionnement des compétences, des talents et des aptitudes de nos résidents. Au cours des trois premières années du mandat de cette Assemblée législative, nous avons investi 29 millions de dollars en programmes et services permettant de créer un environnement où les Ténois peuvent réaliser pleinement leur potentiel.

Des fonds représentant 40 pour cent de ce financement ont servi à augmenter les possibilités d'études de nos jeunes et de nos enfants. Nous donnons priorité à l'éducation et à la formation, pour veiller à ce que nos enfants disposent des outils qui leur permettent de mener une vie de qualité et productive.

Nous reconnaissions le lien direct entre la réussite des élèves et un personnel enseignant stable qui soit représentatif de la population. Depuis 2008-2009, nous avons alloué des fonds à des programmes existants et en avons tiré parti, afin de dispenser des cours de formation des enseignants dans les campus et au sein des collectivités. Dans ce budget, nous augmentons l'accès aux programmes de l'école de formation des enseignants dans les collectivités du Collège Aurora, en allouant 300 000 dollars à la formation d'un plus grand nombre d'enseignants autochtones et de moniteurs de langues et de cultures autochtones.

Nous reconnaissions également qu'il faut agir pour améliorer les taux d'obtention de diplômes d'études secondaires de nos élèves autochtones, qui sont inférieurs de 25 points de pourcentage à ceux des élèves non autochtones. Ce gouvernement a collaboré avec les gouvernements et les organismes autochtones, ainsi que les éducateurs et les partenaires industriels, en vue d'augmenter la réussite scolaire des élèves autochtones aux Territoires du Nord-Ouest. Cette collaboration se poursuit dans ce budget, avec l'allocation de 500 000 dollars de plus pour continuer la mise en œuvre de mesures liées à nos programmes sur la réussite scolaire des élèves autochtones. Plus tard au cours de cette session, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la

Formation, M. Jackson Lafferty, fera part des réalisations de ces programmes aux députés.

Nous avons offert des possibilités de bénévolat hors classe aux jeunes des collectivités, dans le cadre d'un programme pilote de jeunes ambassadeurs qui comprenait des activités comme prendre la parole en public, gérer des projets et organiser des événements. Ce budget tire parti du succès de ce programme en proposant des fonds de 150 000 dollars pour créer un programme de jeunes ambassadeurs permanent offrant à la jeunesse ténoise des possibilités d'acquérir des compétences de leaders bénévoles.

Il serait tragique les efforts que nous déployons pour l'éducation de nos enfants et de nos jeunes soient contrecarrés par la négligence de leur santé physique. À ce jour, nous avons soutenu le Cadre sur les choix santé en affectant 2,6 millions de dollars à des investissements visant à améliorer la santé de nos enfants et de leur famille. Le cadre est axé sur la prévention en faisant la promotion de choix santé et de modes de vie sains. En plus de la somme de 1,8 million de dollars déjà allouée au Cadre sur les choix santé en 2011-2012, nous y investirons 500 000 dollars en fonds supplémentaires pour combler les lacunes des initiatives communautaires destinées à la petite enfance en matière de promotion de modes de vie sain.

D'ici la fin du présent exercice financier, nous aurons investi 2,8 millions de dollars dans la mise en œuvre de la phase II du Cadre d'action contre la violence familiale. Ce budget comprend des fonds pour évaluer le taux de réussite de nos investissements à ce jour en matière d'amélioration des programmes communautaires de réduction de violence familiale.

Nous voulons aider les résidents des Territoires du Nord-Ouest qui ont besoin de soins externes à demeurer à la maison aussi longtemps que possible. Cela améliore non seulement la qualité de vie de ces individus, mais réduit également le coût élevé, pour le gouvernement, associé aux soins et aux services en établissement. Ce budget comprend 650 000 dollars de financement permanent pour augmenter le volume d'heures et la disponibilité des soins à domicile pour les personnes âgées et d'autres patients. Nous allouons aussi 75 000 dollars à un programme pilote visant à augmenter les services de relève territoriaux et à améliorer le soutien aux aidants naturels et leur formation, pour les familles d'enfants et de jeunes ayant des besoins particuliers.

Les investissements de notre gouvernement aident les gens qui travaillent au sein du système judiciaire à trouver de meilleures solutions à des problèmes avérés. Nous voulons aider davantage les enfants dont la garde et les droits de visite sont l'objet de litiges en allouant 150 000 dollars à l'établissement d'un Bureau d'avocat des enfants. Ce bureau offrira des services d'aide juridique et de représentation d'enfants dans les causes où un juge décide qu'un enfant a besoin d'être représenté par son propre avocat. Ce service permettra à un enfant d'avoir voix au chapitre dans une cause qui le touche. Ce budget prévoit également des fonds de 118 000 dollars pour financer un poste qui servirait à aider les particuliers touchés par l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et d'autres troubles cognitifs qui sont aux prises avec le système judiciaire.

Collectivités viables

Nous poursuivons notre engagement de parvenir à ce que les collectivités des Territoires du Nord-Ouest soient viables, dynamiques et sûres. Pendant la période de 2008-2009 à 2010-2011, notre gouvernement a versé 182 millions de dollars à des administrations municipales en contributions de fonctionnement et 164 millions pour les infrastructures communautaires. En 2011-2012, nous verserons aux collectivités des fonds supplémentaires de 65 millions de dollars en contributions de fonctionnement et 28 millions pour les infrastructures. Ce financement donne aux collectivités des ressources financières fiables leur permettant de faire leurs propres choix. Pendant la période de 2008-2009 à 2010-2011, nous avons investi près de 20 millions de dollars dans de nouvelles initiatives stratégiques à l'échelle du territoire afin d'augmenter la sûreté et la sécurité, de renforcer la prestation des programmes et des services du gouvernement dans nos collectivités et d'améliorer les possibilités d'emploi dans les petites collectivités. Cela comprend les sommes de 6,5 millions de dollars, à ce jour, pour améliorer les services de police et de 1,5 million, pour d'autres initiatives de prévention du crime et de sauvetage d'urgence, afin de rendre nos collectivités plus sûres. Cela comprend aussi 5 millions de dollars pour améliorer la prestation de services gouvernementaux par la création de centres de services à guichet unique, la réfection des routes d'accès aux collectivités et le renforcement de nos relations avec des organismes non gouvernementaux. Des fonds supplémentaires de 5 millions ont été investis pour augmenter les possibilités d'emploi dans les petites collectivités, particulièrement dans les métiers et professions.

Nous continuons à investir dans la sécurité publique accrue en prévoyant, dans ce budget, 300 000 dollars de financement permanent pour donner de la formation sur la gestion des pompiers et des interventions d'urgence dans les collectivités.

Nous avons adopté une approche proactive qui non seulement résout les problèmes de sécurité dans les collectivités, mais aussi les détermine et y pallie avant que le système judiciaire ne doive être activement impliqué. En 2011-2012, une Stratégie sur la sécurité dans les collectivités sera élaborée. Elle déterminera les problèmes de sécurité les plus graves des collectivités et les solutions dont celles-ci disposent selon la législation, les programmes communautaires et les outils d'évaluation des risques. Ce budget prévoit 100 000 dollars de fonds supplémentaire pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Le GTNO a aidé les 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest à satisfaire à l'exigence de l'Entente sur la taxe sur l'essence entre les TNO et le gouvernement fédéral consistant à élaborer des plans intégrés de viabilité des collectivités à compter au 31 mars 2010. Ce budget propose d'allouer 150 000 dollars en 2011-2012 pour aider les administrations municipales à mettre leurs plans en œuvre.

Protéger l'environnement

M. le président, nous dépendons de nos eaux, de nos terres et de nos ressources naturelles pour notre richesse et notre subsistance. Par conséquent, il est vital que nous adoptions une approche équilibrée par rapport au développement. À ce jour, à partir du début de cette Assemblée législative, nous avons fait de nouveaux investissements directs pour protéger l'environnement qui s'élèvent à près de 26 millions de dollars. Dans ce budget, nous engageons 12 millions pour poursuivre ces initiatives en 2011-

2012. Ces investissements stratégiques comprennent des projets d'accroissement de la gouvernance, de protection des eaux territoriales, d'amélioration des mesures de surveillance de l'environnement et d'établissement de programmes pour atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter.

En plus de financer ces investissements permanents, le budget propose d'allouer 4,7 millions de dollars à de nouvelles initiatives afin de protéger notre ressource la plus précieuse, notre environnement.

En adoptant la Stratégie sur la gérance de l'eau des TNO, et en travaillant en partenariat avec les gouvernements fédéral et autochtones, les offices des terres et des eaux ainsi que les universités, nous nous sommes employés à veiller à ce que les eaux ténoises demeurent propres, abondantes et productives pour toujours. Au cours de la prochaine année, nous proposons d'accroître nos efforts en investissant 343 000 dollars dans la mise en œuvre de la Stratégie sur la gérance de l'eau des TNO.

Ce budget propose d'allouer 100 000 dollars à la mise en œuvre de la *Loi sur la faune*. Si elle est approuvée, cette nouvelle loi nous permettra de mieux protéger et gérer la faune des Territoires du Nord-Ouest.

M. le président, notre caribou de la toundra est important pour la culture, la santé et le mieux-être des résidents des TNO. Bien que la population de certaines hardes demeure faible, celle d'autres hardes, comme la Porcupine et la Bluenose-Est, semble s'être stabilisée grâce, en partie, à des investissements précédents visant des mesures de gestion et à des décisions difficiles prises par les exploitants. Les plans de gestion sont essentiels au rétablissement et à la conservation permanente de ces hardes. Ce budget propose de consacrer 1 million de dollars pour mener à bien les plans d'action dressés en vertu de la Stratégie de gestion du caribou, une nouvelle initiative quinquennale.

Pour connaître un développement économique viable, nous devons être prêts à nous attaquer directement aux problèmes de conservation et d'environnement lorsqu'ils surgissent. Cela comprend une consultation réelle des gouvernements autochtones. Ce budget propose de consacrer 350 000 dollars à la mise sur pied d'une Unité de consultation des Autochtones qui offrirait des conseils sur les politiques et de l'aide juridique, afin d'assurer que les pratiques de consultation du GTNO demeurent efficaces et actuelles.

L'année dernière, le Comité multipartite sur la Stratégie des zones protégées a publié son Plan d'action sur l'établissement de zones protégées 2010-2015. En 2011-2012, nous proposons d'allouer 200 000 dollars de plus à un financement permanent permettant d'achever les évaluations de sites d'aires fauniques critiques commanditées par le GTNO et de consulter les gouvernements autochtones alors que le moment de l'établissement de ces aires se rapproche.

D'ici la fin du présent exercice financier, nous aurons fait des investissements de 9,2 millions dans les domaines de l'hydroélectricité et de l'énergie de remplacement, afin de diminuer notre contribution aux émissions de gaz carbonique. Dans ce budget, nous proposons d'allouer 2,7 millions de dollars à de nouvelles initiatives énergétiques pour continuer les travaux sur les mini installations hydroélectriques, faire progresser la stratégie sur le biocombustible et étudier des projets d'utilisation possible d'énergie géothermique.

Rationaliser le gouvernement

M. le président, au début de la 16^e Assemblée législative, nous nous étions engagés à fonctionner selon nos moyens, pour avoir la flexibilité d'affecter nos ressources limitées aux programmes, aux services et aux infrastructures les plus prioritaires et bénéfiques pour les Ténois.

À cette fin, nous avons investi dans des travaux qui amélioreront la façon dont nous gérons nos ressources – humaines, financières ou physiques –, pour nous assurer d'obtenir la meilleure valeur qui soit pour les fonds que nous dépensons.

À ce jour, nous avons investi 33 millions de dollars pour améliorer l'efficience et l'efficacité des activités de fonctionnement du gouvernement, dont 9,7 millions de dollars dans des investissements visant à prolonger la durée d'utilisation des édifices gouvernementaux et près de 10 millions de dollars dans des projets d'économie d'énergie.

Les changements que nous avons apportés à notre processus de planification des immobilisations depuis 2008 ont amélioré la façon dont nous planifions, acquérons et offrons les infrastructures nécessaires à la prestation des programmes et des services du GTNO. Les projets établis selon le nouveau processus de planification des immobilisations sont réalisés dans les limites du budget. Dans le cadre de notre programme d'entretien différé, nous pouvons mieux satisfaire aux exigences d'entretien afin de prolonger la durée d'utilisation de nos édifices gouvernementaux existants. Grâce à un investissement de 34 millions de dollars en financement des immobilisations et du fonctionnement, dont 8 millions sont prévus au budget de 2011-2012, le GTNO aura réduit ses besoins d'entretien différé, les faisant passer de 470 millions à environ 325 millions d'ici la fin de 2011-2012.

Les projets de rénovations en lien avec le chauffage au biocombustible et les améliorations énergétiques réalisés dans le cadre de notre programme de rénovations des immobilisations, programme mis sur pied pour augmenter l'efficacité énergétique des édifices gouvernementaux existants, permettent des économies allant jusqu'à 775 000 dollars en 2010-2011.

Nous avons établi le Bureau de la révision des programmes en 2008. En collaboration étroite avec les ministères, le Bureau a entrepris des examens ciblés pour nous donner de l'information sur l'efficience, l'efficacité et la valeur des activités de fonctionnement actuelles du gouvernement. En plus d'examiner les exigences des locaux à bureaux à Yellowknife, les révisions récentes de programmes ont examiné les processus liés aux déplacements pour raisons médicales; aux résultats découlant d'investissements antérieurs diminuant le rapport élèves-enseignants et augmentant le financement scolaire; et à la gestion de l'équipement de communication, des imprimantes et des télécopieurs au sein du GTNO. Une évaluation de l'administration des déplacements des infirmières occasionnelles est en cours de réalisation. Un inventaire des programmes d'assistance aux exploitants a été entrepris. Ces examens fourniront des données essentielles à la 17^e Assemblée législative, lorsqu'elle se penchera sur les choix qui l'attendent.

Ce budget continue les travaux entamés pour rationaliser les activités de fonctionnement du GTNO et améliorer son efficacité et son efficience pour mieux servir les résidents des TNO en faisant les investissements suivants :

- 1 million de dollars pour attirer et retenir des employés, selon le Plan stratégique sur la fonction publique des TNO;
- 300 000 dollars pour la mise en œuvre du modèle de services financiers partagés, qui regroupe les activités de traitement des comptes financiers du gouvernement;
- 1,15 million de dollars pour améliorer la prestation des services et des communications du gouvernement en français avec le public;
- 300 000 dollars pour augmenter le nombre de cours de l'Institut d'été sur les langues autochtones, afin d'accepter plus de participants dans le programme.

Notre budget d'immobilisations pour 2011-2012 comprenait des investissements en technologie de l'information qui encourageront une utilisation plus efficace des ressources ou amélioreront notre capacité de prestation des programmes, particulièrement dans les collectivités plus éloignées. On se penche actuellement sur le renouvellement de la stratégie en matière de gestion du savoir pour aider le GTNO à veiller à ce que nos investissements dans les technologies correspondent à nos buts et à nos priorités et s'avèrent rentables en augmentant les efficiencies et les économies.

Dépenses en immobilisations

Le GTNO a réagi au ralentissement économique en augmentant considérablement nos investissements dans les infrastructures. Cela a non seulement contribué à stabiliser l'économie ténoise, mais comme il y avait moins de concurrence émanant des investissements du secteur privé, cela a également permis au gouvernement d'en faire plus avec les fonds disponibles. Le budget des immobilisations 2011-2012, qui a été approuvé en octobre dernier, prévoit investir 155 millions de dollars provenant des fonds territoriaux et fédéraux dans les infrastructures publiques. Dans le budget déposé aujourd'hui, 16 millions de plus sont alloués à l'infrastructure du logement. En combinant ces sommes avec les investissements de 480 millions de dollars en 2009-2010 et de 443 millions en 2010-2011, cela représente un investissement record de 1,1 milliard échelonné sur trois ans dans les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, le logement et d'autres infrastructures essentielles.

Voici les faits saillants du budget des immobilisations 2011-2012 :

- 27,4 millions de dollars pour les remplacements, les rénovations et les agrandissements dans les écoles;
- 50,7 millions de dollars pour le réseau routier;
- 15,5 millions de dollars dans l'infrastructure de la santé;
- 15,8 millions de dollars pour la modernisation et la rénovation des édifices du GTNO;

- 11,7 millions de dollars pour des améliorations à l'infrastructure aéroportuaire;
- 5 millions de dollars pour les mises à niveau et le remplacement des technologies du système d'information;

On prévoit que la construction du pont de Deh Cho, le plus important projet d'infrastructure du GTNO à ce jour, se terminera au cours du prochain exercice financier. Le pont constituera un lien d'accès sécuritaire, fiable et praticable en tout temps du sud vers la région du Slave Nord. Il procurera un accès ininterrompu aux voyageurs qui empruntent la route n°3 et entraînera des retombées économiques pour tous les résidents des TNO. Le ministre des Transports, M. Michael McLeod, fera le point sur le pont de Deh Cho à l'intention des députés plus tard durant cette session.

Recettes

M. le président, ce budget ne contient ni nouvelles taxes, ni nouveaux impôts.

Nous reconnaissons le besoin de maintenir un régime d'imposition stable et concurrentiel, pour encourager les investissements et attirer des résidents dans notre territoire. Durant la période d'incertitude économique, cela était encore plus important. Par conséquent, durant le mandat de la 16^e Assemblée législative, il n'y a eu que de modestes augmentations de taxe. La taxe sur le tabac, l'impôt foncier et la majoration du prix des liqueurs, de la bière et du vin ont été ajustés en fonction de l'inflation et le seront à nouveau le 1^{er} avril. Tel qu'annoncé lors du budget de l'exercice précédent, nous élargissons cette politique pour l'appliquer à d'autres droits exigés pour des services gouvernementaux. À compter du 1^{er} avril 2011, de nombreux droits seront ajustés, pour tenir compte des augmentations du coût de leur prestation depuis leur dernière hausse. Grâce à ces initiatives, nous nous attendons à percevoir 1,8 million de dollars en 2011-2012.

En octobre dernier, le ministère des Finances a tenu sa troisième consultation auprès de résidents et d'entreprises des TNO sur les politiques fiscales, économiques et budgétaires à long terme du GTNO. La discussion de cette année a porté sur deux possibilités de taxe. Une taxe sur les émissions carboniques est allée de l'avant en raison de l'intérêt exprimé à ce sujet lors des deux dernières consultations sur les recettes. La possibilité d'une taxe hôtelière a été présentée en réaction à une proposition de la Northwest Territories Association of Communities appuyant une législation territoriale permettant de percevoir une telle taxe à l'échelle municipale afin de financer le marketing et les initiatives de développement du tourisme. Ces nouvelles taxes potentielles s'harmoniseraient aux priorités du gouvernement sur la protection de l'environnement et la promotion des TNO comme destination touristique ou endroit où s'établir.

Avant de pouvoir être introduite ou appliquée, une taxe sur les émissions carboniques exige des recherches et des analyses d'une ampleur considérable. Tout en étant peut-être plus facile à comprendre ou à mettre en œuvre, une taxe hôtelière exigerait d'autres consultations avec les collectivités et l'industrie du tourisme. Toutefois, il s'agit de deux possibilités concrètes qui peuvent être considérées par la 17^e Assemblée législative.

Même si nos recettes autonomes représentent une portion relativement petite de nos dépenses dans l'ensemble, nous devons aussi être préparés à examiner le volet des

recettes de notre budget, alors que nous continuons à composer avec cette période d'incertitude économique et budgétaire. Comme nous savons que des taxes et des impôts plus élevés peuvent freiner le rétablissement de notre économie, nous aurons besoin d'équilibrer nos exigences budgétaires en fonction des répercussions économiques qu'entraîneraient de quelconques changements à notre régime d'imposition.

Regard sur l'avenir

M. le président, comme je l'ai mentionné, ce budget vise à consolider les travaux et les réalisations de la 16^e Assemblée législative. Mais le monde ne se divise pas en périodes de quatre ans bien nettes. La matérialisation de nombreuses initiatives et priorités exigera plus de temps. En fait, bon nombre de celles-ci avaient été des priorités pour les Assemblées législatives précédentes, que nous avons poursuivies et fait progresser et que, nous espérons, les prochaines Assemblées législatives mèneront à bien.

La semaine dernière, le premier ministre Roland a signé l'accord de principe du transfert des responsabilités, afin de transférer le pouvoir sur les terres de la Couronne du Canada au GTNO. La signature de cet accord de principe historique a constitué une étape cruciale pour garantir que les Ténois prendront, ici même aux TNO, les décisions sur nos terres et nos ressources qui auront une incidence sur la vie de nos enfants et de nos petits-enfants.

Aussi important soit-il, l'accord de principe ne constitue qu'une première étape.

Nous devons désormais nous consacrer à conclure un accord définitif, ce qui comprend une entente sur le partage des recettes d'exploitation des ressources avec les gouvernements autochtones régionaux, une entente avec le Canada sur la coopération relative à l'exploitation des ressources après le transfert des responsabilités et une entente intergouvernementale avec les gouvernements autochtones régionaux sur la gestion des ressources après le transfert des responsabilités et la réalisation des activités de transition décrites dans l'accord de principe en matière de transfert des responsabilités des programmes du Canada au GTNO.

Le projet d'agrandissement de l'installation hydroélectrique de la rivière Talton continue d'être une priorité pour ce gouvernement. Cependant, pour confirmer la viabilité financière du projet, il faudra effectuer des travaux supplémentaires. Cela comprend des travaux pour répondre aux préoccupations du gouvernement fédéral sur le rapport émis par le Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie et la conclusion de discussions avec des clients potentiels. Les hypothèses du projet seront revues et les prochaines étapes déterminées selon l'issue de ces travaux et de ces discussions. Le premier ministre Roland fera le point sur ce projet à l'intention des députés plus tard durant la session.

À cette époque l'an dernier, advenant que la valeur d'un Fond du patrimoine fasse consensus, je me suis engagé à présenter une législation pour le créer avant la fin du mandat de la présente Assemblée législative. Nous avons consulté les résidents des TNO, qui ont indiqué leur appui. Je confirme mon intention de présenter une législation durant la présente session de l'Assemblée législative, aux fins d'examen. Nous reconnaissons qu'il est improbable que nous puissions contribuer à un fonds avant de disposer d'un excédent de trésorerie. Toutefois, lorsque le jour viendra, nous serons

prêts à commencer à mettre des fonds de côté pour constituer un héritage à l'intention des futures générations de Ténois.

Ce gouvernement continue de faire de la planification du tronçon Wrigley-Tuktoyaktuk de la route de la vallée du Mackenzie une priorité. Le soutien unanime de la 16^e Assemblée législative a permis de faire des progrès considérables. Nous avons rédigé un rapport de description sur le tronçon Inuvik-Tuktoyaktuk de cette route et avons présenté une demande aux fins d'approbation réglementaire. Nous sommes en train de faire le même travail pour le tronçon entre Wrigley et la route de Dempster. Ce travail est effectué en partenariat avec des groupes de revendications territoriales et des organismes situés dans toute la vallée, à coûts partagés avec le gouvernement du Canada. Ce travail aidera le GTNO à engager des discussions avec le gouvernement fédéral sur le financement et la construction de cette route. Il permettra aussi à la 17^e Assemblée législative d'envisager de faire une demande de construction aux responsables de la réglementation. Tous les Ténois et les Canadiens bénéficieront d'un pays relié par des routes d'un océan à l'autre en comptant l'Arctique.

Comme je l'ai mentionné auparavant, M. le président, les coûts des soins de santé sont un facteur considérable d'augmentation des coûts pour ce gouvernement et continueront à poser un risque important en matière de viabilité budgétaire. Sur les scènes canadienne et internationale, les dirigeants font face à des choix difficiles au sujet de la viabilité et de l'accessibilité des soins de santé. Pour que nos enfants puissent bénéficier de la même qualité de soins que celle qui existe aux TNO aujourd'hui, nous savons que nous devons apporter des changements à notre système de soins de santé et de services sociaux. Dans Place au changement, Mme Sandy Lee, ministre de la Santé et des Services sociaux, a esquissé un plan de changements à apporter au système actuel, pour assurer que l'avenir nous réserve des soins de santé et des services sociaux abordables et de qualité.

La première étape doit être le début d'une discussion sur les choix que nous devons tous faire en matière de santé et de mieux-être. Les changements doivent commencer au niveau individuel. Bon nombre de ces changements concernent les choix plus sains, mais d'autres consistent à attacher de la valeur à nos ressources en santé et en services sociaux, par exemple, se présenter aux rendez-vous pour que les salles d'opération ne restent pas vides alors que d'autres personnes attendent.

Le système de santé et de services sociaux doit aussi continuer à répondre aux besoins des résidents avec des soins et des mesures de soutien de qualité. Cela demeurera difficile, en raison des pressions que subit le système, des coûts grandissants de la prestation des soins de santé et des attentes du public. Le document Place au changement porte sur l'édification d'une fondation sur laquelle les futurs gouvernements pourront s'appuyer.

En dépit des graves difficultés budgétaires causées par la crise économique mondiale, en tant que gouvernement, nous avons continué à offrir des programmes et services de qualité aux résidents des TNO. Nous avons fait des investissements et entamé des changements de politiques dans des secteurs prioritaires qui seront profitables pour les TNO pendant les prochaines années. Pour parvenir à faire ces investissements, nous avons fait des choix budgétaires pénibles au cours des quatre dernières années. Nous savons qu'il y a d'autres décisions difficiles en réserve.

Conclusion

M. le président, il y a trois ans, les députés de la 16^e Assemblée législative avaient établi une vision d'une population, de familles et de collectivités fortes se partageant les bienfaits et les responsabilités découlant de l'union, de la viabilité écologique et de la prospérité des Territoires du Nord-Ouest. Les députés de cette Assemblée législative devraient tous être fiers du travail que nous avons effectué pour réaliser cette vision. Ce budget est consacré à consolider les travaux entrepris et à terminer ce que nous avons commencé. Mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les années à venir seront passionnantes et comporteront des défis. Atteindre les buts que les Ténois se sont fixés dans le contexte des contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face représentera un important défi qui exigera des choix difficiles. Les résidents des TNO doivent être prêts à participer à un débat sur les priorités et sur leurs attentes en relation avec ce que le gouvernement devrait et peut accomplir.

Nous devons tenir compte du territoire tout entier et faire les choix qui sont dans les intérêts supérieurs de l'ensemble des TNO. Pour matérialiser les avantages servant les intérêts à long terme de l'ensemble des TNO, nous devons être prêts à faire des compromis.

Cependant, M. le président, les Ténois n'ont jamais reculé devant un défi et je ne doute pas que nous serons à la hauteur de celui-ci.